



**Suite aux deux derniers Comités d'Investissement d'Aquitaine Science Transfert® qui se sont tenus**

**le  
s  
1  
er  
février  
et  
28 mars  
dernier  
s**

**,  
le  
Conseil d'Administration  
de la SATT Aquitaine  
a approuvé**

**c  
e  
lun  
di  
22  
avril  
201  
3**

**,  
les  
1,  
2M  
€  
d'investissements  
pour  
les  
sept  
nouveaux projets  
en maturation.**

**Le montant des investissements  
engagés sur les trois années à venir  
va permettre  
de préparer les technologies  
pour  
leur transf  
ert sous forme de licence à des acteurs industriels  
ou  
sous forme de**

## création de start-up

- Les projets concernent quatre grands domaines d'applications :

### · SANTE

[Une greffe de peau innovante pour la chirurgie réparatrice](#)

[Un nouveau traitement contre la maladie de Huntington](#)

[Un nouveau concept de prothèse de la mâchoire](#)

[Une avancée dans le traitement du diabète](#)

### · CHIMIE - PHARMA

[Un procédé de synthèse des dérivés du Bore moins coûteux](#)

· MECANIQUE - MATERIAU

[L'usinage de multi- matériaux par perçage vibratoire](#)

· TIC

[Une application « plateforme unique » adaptée aux besoins de l'utilisateur](#)

> [Télécharger l'intégralité du communiqué](#)

## A propos du Comité d'Investissement

Le Comité d'Investissement de la SATT Aquitaine est composé de 7 membres nommés intuitu personae par le Conseil d'Administration et choisis parmi des experts disposant de qualifications en relation avec les besoins du plan stratégique de la Société. Au moins un tiers de ces experts est issu d'entreprises publiques ou privées. Consulté pour l'instruction de toute décision d'investissement et de désinvestissement, le Comité donne un avis à titre consultatif, qui ne lie pas les décisions du Conseil d'Administration et de la Présidente.

Le Comité exprime un avis et formule des préconisations au regard de six grands ensembles de critères : l'originalité et le niveau de maturité scientifique du projet ; la stratégie de valorisation et les aspects marché, économiques, réglementaires, PI et technologiques ; le plan de développement ; le management du projet ; la valeur et rentabilité potentielle de l'opération ; l'évaluation des risques.

Sur une fréquence bimestrielle, chaque Comité consulte 5 à 6 dossiers.

Aquitaine Science Transfert® (SATT Aquitaine)

Créée à l'initiative du Programme des Investissements d'Avenir, Aquitaine Science Transfert® a pour objectifs la valorisation de la recherche académique et l'amélioration du processus de transfert de technologies vers les entreprises.

La société est portée par ses actionnaires fondateurs qui sont le PRES «  
Université de Bordeaux

», l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, le CNRS, l'Inserm et la Caisse des Dépôts et Consignations pour le compte de l'Etat.

Les compétences d'Aquitaine Science Transfert® couvrent l'ensemble des étapes du transfert de technologies

Écrit par Aquitaine Science Transfert  
Vendredi, 03 Mai 2013 12:14 -

---

:

la détection des inventions et des besoins des marchés, la maturation (investissement dans la preuve de concept technique, économique et juridique), la gestion et le transfert de la Propriété Intellectuelle, la négociation des conditions d'exploitation et l'accompagnement du transfert vers les marchés socio-économiques (accords de licence, contrats de collaboration, créations d'entreprises).

Aquitaine Science Transfert

®

réalise également des prestations de négociation des contrats de recherche partenariale, de gestion de la propriété intellectuelle, de sensibilisation à la valorisation et au transfert, de valorisation des sites de recherche et la réalisation de cartographies technologiques et sectorielles.

Dotée d'une capacité d'investissement importante pour les phases de maturation technique, propriété intellectuelle, juridique et commerciale, Aquitaine Science Transfert® investira d'ici à juillet 2015, environ 10 millions d'euros répartis sur environ 80 projets.

[www.ast-innovations.com](http://www.ast-innovations.com)